

SAGE-FEMMES CODE ROUGE

TOUTES EN GRÈVE ET MOBILISÉES LE 5 MAI 2021

Méprisées par le ministère qui fait mine de ne pas comprendre le malaise urgent dans les maternités, les sages-femmes se mobiliseront à nouveau le 5 mai pour faire entendre leurs revendications et obtenir des mesures urgentes pour leur profession.

Dans l'unité, les sages-femmes se sont mobilisées le 26 janvier, puis le 10 février, le 24 février et le 8 mars, le ministère reste sourd. Il cherche depuis des mois à gagner du temps, ouvrant même un nouveau cycle de concertation au travers d'une mission IGAS sur le « statut et le positionnement des sages-femmes »... mais au même moment, il décide surtout que les sages-femmes ne seront pas concernées par les revalorisations de

grilles salariales annoncées pour octobre 2021! Voilà un bel acte (manqué) de reconnaissance de la profession! Les sages-femmes ne sont pas en attente de discussions incertaines qui déboucheraient (peut-être) dans des mois ou des années, mais d'engagements concrets pour améliorer rapidement leur situation et celle de leurs patientes.

Aves les sages-femmes, la CGT exige un plan d'urgence :

Des rémunérations enfin à la hauteur des qualifications et responsabilités.

Bac+5, PACEM, grade Master, responsabilités médicales, assurances professionnelles personnelles....Les sages-femmes n'ont plus à prouver leurs fortes responsabilités et haut niveau de compétences. La première des reconnaissances, c'est le salaire! La CGT revendique notamment un salaire d'entrée à 2,3 fois le SMIC et une fin de carrière à 4,6 fois le SMIC, l'attribution de la prime d'urgences, et une prime d'exercice médical.

L'amélioration des conditions de travail et de prise en charge des patientes.

La cadences et les rythmes de travail deviennent impossible à supporter, poussant parfois au départ des sages-femmes épuisées. La concentration des maternités de ces dernières années pèse physiquement sur les personnels. Comment le ministère peut-il considérer que les effectifs actuels soient suffisants dans les services pour garantir un exercice professionnel de qualité en sécurité ?

La CGT revendique une augmentation des effectifs dans les maternités, les PMI... pour retrouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et permettre aux sages-femmes d'exercer sur tous leurs champs de compétences, en particulier la physiologie.

- > La création des filières physiologiques sous la responsabilité seule et entière des sages-femmes
- La fin de la précarité pour les jeunes collègues.

Aujourd'hui encore, alors qu'on a un besoin urgent de renforcer les équipes, des milliers de sages-femmes sont maintenues en CDD (même sur postes vacants)! Ces collègues sont parfois rémunérées en dessous des grilles des sages-femmes! Toute sage-femme salariée du public doit être titularisée, ou mise en CDI dans le privé.

- Engager sans délai une réflexion sur la formation et le niveau de reconnaissance de la qualification des sages-femmes.
- L'arrêt des fermetures de maternités et des plans de réductions de lits qui continuent même pendant la crise.

En 20 ans, 40% des maternités ont disparu. La poursuite de cette politique est dangereuse pour la santé des femmes et de leurs bébés. A l'inverse, il faut réouvrir les lits qui nous manquent.

Nous ne lâcherons rien sur les revendications ! Le ministère doit répondre ! LE 5 MAI 2021,

MANIFESTATION DES SAGES-FEMMES à PARIS

RDV à 10h30 au ministère de l'Enseignement Supérieur pour rejoindre le ministère de la Santé ET RASSEMBLEMENTS EN TERRITOIRE

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr Fédération CGT Santé et Action Sociale - 04/2021- Ne pas jeter sur la voie publique